

CHARTRE ADOS CENTRE 7P-11S



Ados Centre AISGE



Le Centre « Ados Centre AISGE » de Genolier et environs propose des activités et **un accueil libre aux jeunes de 7P-11S les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h15-18h30 ainsi que le mercredi de 12h-17h30**. En cas de questions, vous pouvez joindre le Centre au numéro suivant : 079.476.82.95

Une cotisation annuelle de 100 CHF par année scolaire est nécessaire pour avoir accès au Centre (Facture à payer après réception de l'inscription) : Les prestations englobent un accueil libre, des ateliers créatifs et artistiques, des activités intérieures diverses, des activités plein air et sportives ainsi que le soutien aux projets.

L'accueil libre

L'accueil libre fonctionne sur un principe de la libre adhésion. Il s'agit d'un espace de liberté accompagnée où les jeunes peuvent se rencontrer, travailler, se reposer ou s'amuser dans un cadre sécurisé. Le jeune est donc libre de venir ou non, d'agir selon ses envies et ses motivations dans le respect de l'autre, du lieu, de son environnement et du matériel.

Cette pratique nécessite un contrat de confiance entre le jeune, les parents et l'équipe d'animation. **Cet accord est essentiel.**

En accueil libre, l'enfant peut agir librement :

- Décider lui-même ce qu'il souhaite faire, comment, avec quels matériaux et avec qui.
- Apprendre la vie en collectivité dans un cadre autre que celui défini par l'école.
- Partir et revenir : **un enfant n'est jamais obligé de rester au Centre des Jeunes, il est là parce qu'il en a envie**. En effet, s'il le souhaite, il a la possibilité de rentrer chez lui ou d'appeler ses parents pour qu'ils viennent le chercher (selon l'accord mis en place avec eux). **Le Centre est responsable des jeunes inscrits uniquement lorsqu'ils sont dans les locaux du Centre.**

Cette charte s'applique à toutes les activités ayant lieu dans le cadre du Centre et doit être signée par les jeunes fréquentant les locaux ainsi que leurs représentants légaux.

Afin que chacun puisse se sentir bien, participer et se divertir sereinement, toutes celles et ceux qui viennent dans les locaux et prennent part aux activités du Centre s'engagent à respecter les valeurs et les points de la charte suivante :

Le respect

Chacun-e s'engage à faire preuve de respect envers soi-même et envers les autres et l'équipe d'animation en veillant à son langage et son comportement. De même, chacun-e

respecte les lieux et le matériel mis à disposition. Le respect représente une valeur fondamentale pour garantir le vivre ensemble et le bien-être du groupe. **En cas de non-respect du matériel, l'équipe d'animation se réserve le droit de demander un remboursement ou une réparation de celui-ci.**

La solidarité et la tolérance

Lors des accueils libres et des activités du Centre, chacun-e veille à adopter une attitude d'ouverture d'esprit et de tolérance face aux autres, à leurs différents âges, genres, origines, manières de penser, préférences musicales et vestimentaires, habitudes, religions, sexualités etc.

Le Centre encourage à adopter un esprit d'entraide et de soutien mutuel dans toutes ses activités et s'engage à favoriser le dialogue et l'échange permettant ainsi l'expression de chacun-e.

Le bien-être et le plaisir

Le Centre est un lieu convivial où chacun-e peut se divertir, se détendre et exprimer sa créativité dans une ambiance agréable. L'équipe d'animation s'engage à proposer des activités saines et variées contribuant au bien-être et à la cohésion sociale, de manière à encourager la participation de chacun-e à la vie du Centre.

Points de règlement

- **La fumée et l'alcool ainsi que les substances illicites sont interdites dans les locaux et dans le périmètre du Centre.** Afin d'assurer la sécurité de tous, nous n'accueillons pas quelqu'un qui serait sous l'emprise de psychotropes. Cependant, l'équipe d'animation reste ouverte et à disposition pour toute discussion ou échange autour de ce sujet.
- Les règles spécifiques aux différentes activités doivent également être respectées.

Ma présence dans les locaux ainsi que ma participation aux activités du Centre signifient que j'ai lu et que j'accepte la charte et ses différentes règles.

En cas de non-respect de celles-ci, l'équipe d'animation se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement l'accès au Centre (la cotisation annuelle de 100 CHF ne sera pas remboursée) et prendra les mesures qui s'imposent tout en privilégiant le dialogue et l'écoute.

Signature du jeune :

Signature du/des représentant/s légal/aux :

Date :